

L. MOSTEFA explique qu'avec le soutien de l'ensemble des groupes politiques siégeant au Conseil communal, une motion a pu être rédigée en soutien à Olivier Vandecasteele, un compatriote, un humanitaire Belge, emprisonné en Iran depuis près d'un an. Il vit dans des conditions inhumaines, sa santé mentale et physique se détériorent fortement. Face à cette situation intolérable, en termes de droits humains, le Conseil appelle au vote de cette motion afin d'essayer de faire pression, modestement, au niveau des solutions diplomatiques possibles, pour libérer ce compatriote retenu sans respect de ses droits de défense, ni procès équitable. Olivier Vandecasteele ne connaît même pas les reproches pour lesquels il est emprisonné.

Le Conseil communal a une pensée pour sa famille qui vit des moments difficiles, mais aussi pour toutes les personnes vivant ce genre de situations dans le monde. A travers cette motion, le Conseil demande au Gouvernement fédéral belge, de mettre en œuvre toutes les procédures diplomatiques possibles et disponibles pour faire libérer immédiatement Olivier Vandecasteele. Egalement, le Conseil demande à l'Ambassadeur belge en Iran de s'assurer de l'amélioration des conditions matérielles de détention d'Olivier Vandecasteele, ainsi qu'au respect de sa santé et du droit international, cela jusqu'à sa libération.

Monsieur le Bourgmestre-Président remercie l'ensemble du Conseil pour cette belle unanimité. La cause en vaut la peine ! Il déclare que la motion est adoptée par l'ensemble des Conseillers.